

Principe de précaution

Il y a quelques mois, j'assistai à un débat télévisé sur l'avenir de la médecine. Une médecine qualifiée de « système de santé » par l'un des éminents professeurs présents sur le plateau. Très rapidement, la discussion porta sur la prudence qui, d'après un auteur de science-fiction, était indispensable lorsque l'on introduisait de nouvelles technologies à l'hôpital. Un militant écologiste en profita pour plaider en faveur des précautions à respecter lorsque l'on introduisait de nouvelles substances chimiques dans l'environnement. Un dirigeant de l'industrie pharmaceutique lui rétorqua que les produits chimiques faisaient l'objet de tests prouvant leur innocuité. L'écologiste lui répondit que ces tests ne tenaient pas compte des interactions possibles entre différentes molécules qui, prises séparément, ne sont pas dangereuses pour la santé mais qui, lorsqu'elles agissent en synergie avec d'autres substances, peuvent devenir pathogènes. Un médecin acquiesça de la tête. Un autre leva les yeux au ciel.

Tout à coup, dans le feu des arguments, un responsable politique, lui-même scientifique, s'en prit violemment à l'écologiste et à son supporter médecin. « Le principe de précaution est une absurdité, déclara t-il. Rien ne justifie d'empêcher l'utilisation des innovations de la science. C'est l'idée même de progrès qui serait remise en cause. » Le médecin qui avait acquiescé aux propos de l'écologiste, fit remarquer que toutes les innovations n'étaient pas forcément un progrès. Et qu'il fallait beaucoup de discernement si l'on voulait que les inventions de la science participent réellement à la progression du bien-être, de la paix et de la bonne santé de l'humanité, dans le respect de son environnement. L'homme politique fulmina.

Que faut-il faire ou ne pas faire, pour bien faire ? Voilà la question qui était posée par ce débat. L'homme politique répondit qu'à force de précautions on finirait par décourager la recherche, paralyser l'industrie et faire régresser la société. « Le principe de précaution serait donc un empêchement d'innover et de progresser », conclut le médecin écologiste avant d'ajouter sur un ton un peu narquois que cela se résumait à « empêcher de produire et de faire consommer ; donc de soigner en paix. »

Force est de constater que la plupart des efforts médicaux sont consacrés à la production de nouveaux remèdes et de nouvelles technologies, rarement à la prévention des pathologies. De fait, le « système de santé » est un « système de maladies » – un système qui est en bonne santé tant qu'il y a des malades à soigner. Que deviendraient les hôpitaux et leur personnel soignant s'il y avait moins de pathologies à guérir ? Combien de travailleurs seraient au chômage si on ne produisait plus autant de médicaments ? Toute une économie repose sur le fait qu'il y a des gens malades. Et cette « économie de la maladie » tend à faire croire qu'il n'y a pas d'autre choix que celui de recourir à des produits de consommation médicalisés. D'ailleurs, les rares fois où le principe de précaution est recommandé, il s'accompagne de mesures nécessitant la consommation de remèdes et de technologies pour se protéger du danger au lieu de, simplement, le supprimer.

Quelques semaines après cette passionnante émission télévisée, mon boulanger me vendait son pain, un masque sur le nez, les mains désinfectées avec une solution antiseptique... en attendant une bonne vaccination antigrippale. Vive les précautions, pourvu qu'elles dopent la consommation.